

COMMUNIQUE DE GENERATION PALESTINE :  
Israël condamne des manifestants non-violents

Ramallah, le 26 juillet 2010

Dimanche 25 juillet 2010 à 15h, les trois militants français de Génération Palestine arrêtés la veille lors d'une manifestation non violente à Hébron ont été jugés en comparution immédiate au tribunal de Jérusalem Ouest.

Deux d'entre eux, détenus chaînes aux pieds et menottés jusqu'au procès et à nouveau jusqu'à leur libération, n'ont pas pu recevoir la visite du consulat de France, refusée par les soldats israéliens : une violation supplémentaire du droit international et un déni flagrant des prérogatives diplomatiques françaises.

Alors que le procureur demandait qu'ils soient condamnés à être interdit de retourner dans l'ensemble de la Cisjordanie, ils ont tous trois reçu interdiction de se rendre dans les zones d'Hébron, Nil'in et Bil'in, trois lieux emblématiques de la colonisation en Cisjordanie et de la résistance non violente des Palestiniens face aux vols de terre. Le rendu du jugement est donc très politique : il s'agit pour Israël de réprimer l'expression du droit à lutter contre l'injustice coloniale.

Nassim, Don et Jean François ont été accusés de violences sur les militaires. La disproportion des forces et le comportement agressif des forces d'occupation, visibles sur les vidéos en ligne sur internet, rendent ridicule cette accusation. Cette répression est visible lors de manifestations non violentes hebdomadaires. Plusieurs internationaux y ont été mutilés, des manifestants palestiniens tués. Cette logique de guerre au mouvement non violent s'est manifestée dans le sang lors de l'attaque de la flotille pour Gaza le 1<sup>er</sup> juin 2010.

Loin de l'image qu'il veut donner, l'Etat israélien se comporte comme un Etat voyou, qui nie le droit des manifestants. Cette logique de la force contre le droit ne trouvera une fin que lorsque cessera l'impunité d'Israël. Cela implique que cesse l'hypocrisie de la communauté internationale et notamment l'Union Européenne. Face à l'inaction actuelle des gouvernements, la société civile a pris ses responsabilités en s'emparant de la campagne de Boycott Désinvestissement et de Sanctions contre Israël. Génération Palestine s'engage à renforcer cette campagne populaire afin d'imposer l'application du droit.

Contacts :

Julien : 00 972 54 53 14 802 / 00 972 59 83 46 974

Marion : 00 972 54 90 83 240

Linda : 00 972 59 83 46 978